

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no.2) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **mardi 18 décembre 2018** à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences:

Madame la conseillère, Natalia Pereira
Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Bernard Groulx, Normand Pigeon, Daniel Lauzon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Catherine Fortier-Pesant, greffière et Stéphanie Martin, trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H30

2018-12-387 ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par la conseillère Natalia Pereira et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2018-12-388 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021 – ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021, comprenant les projets répartis comme suit :

2019	2 874 980 \$
2020	2 725 562 \$
2021	3 261 366 \$
Total :	8 861 908 \$

Qu'un document explicatif du programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, en lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-12-389 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de lever la séance à 19h41.

Danie Deschênes
Mairesse

Catherine Fortier-Pesant
Greffière